

AVIS D'IMPÔT 2017

IMPÔT SUR LE REVENU ET PRÉLÈVEMENTS SOCIAUX
sur les revenus de 2016

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

M THOMAS THIBAUT
9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal : 14 69 517 608 160 C

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration

Revenu fiscal de référence : 184 852

Référence de l'avis : 17 34 A409671 69

Numéro de contrat de prélèvement : M1 34 0087522 68

RUM* : FR46ZZZ005002M134008752268

Numéro FIP : 340 79 39 4856038789 3 A

Numéro de rôle : 016 A

Date d'établissement : 08/08/2017

Date de mise en recouvrement : 31/07/2017

* Référence Unique de Mandat

Votre situation

MONTANT RESTANT À PRÉLEVER 27 783,00 €

Détail du montant restant à prélever

Montant de votre impôt sur le revenu 59 808,00 €

Montant de vos prélèvements sociaux 29 743,00 €

Acomptes mensuels versés 61 768,00 €

Compte à débiter :
FR21 2004 1000 0108 5542 5R02 073
MR THOMAS THIBAUT
LBP CENTRE DE PARIS

Prochaines échéances 2017
Les échéances ci-dessous se substituent à la date limite de
paiement fixée au 15/09/2017 :

16 AOUT	2017	8824,00 €
15 SEPTEMBRE	2017	8824,00 €
16 OCTOBRE	2017	8824,00 €
15 NOVEMBRE	2017	1311,00 €

Avis d'échéance 2018 :

Sauf modifications qui vous seront signalées (modification législative, dégrèvement, imposition complémentaire, demande de modification de contrat), vos prélèvements 2018 au titre de l'impôt sur le revenu et des prélèvements sociaux seront les suivants :

15 JANVIER	2018	8 955,00 €	15 JUIN	2018	8 955,00 €
15 FEVRIER	2018	8 955,00 €	16 JUILLET	2018	8 955,00 €
15 MARS	2018	8 955,00 €	16 AOUT	2018	8 955,00 €
16 AVRIL	2018	8 955,00 €	17 SEPTEMBRE	2018	8 955,00 €
15 MAI	2018	8 955,00 €	15 OCTOBRE	2018	8 955,00 €

Dans votre espace particulier sur **impots.gouv.fr**, vous trouverez l'ensemble des informations qui vous concernent personnellement.

Vous pourrez également effectuer vos démarches et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.

IMPOT SUR LE REVENU				
Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Rev. non commerciaux profess. déclarés.....	- 1589			
Rev. non comm. profess. imposables ⁵	- 1589			- 1589
Revenus perçus par le foyer fiscal				
Revenus de capitaux mobiliers déclarés.....			4426	
Frais de capitaux mobiliers déclarés.....			106	
Revenus de capitaux mobiliers imposables ⁷				2550
Revenus fonciers nets.....				191893
Revenu brut global.....				192854
CSG déductible.....				- 9809
Revenu imposable.....				183045
Revenus au taux forfaitaire.....	Taux	24%	Montant	37
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				62721
Impôt avant réductions d'impôt.....				62721
REDUCTIONS D'IMPOT ¹⁵	Montant déclaré	Montant retenu	Montant réduction	
Frais de comptabilité : Nombre.....	1	1		
Montant.....	494	494	494	
Total des réductions d'impôt ²⁰.....				- 494
Impôt proportionnel.....				+ 9
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				62236
Suite en page suivante >>>				

SITUATION
DU FOYER

C

CAS
PARTICULIER

RÉSIDENT EXCLUSIF

ENFANTS MINEURS DONT ENFANTS
OU HANDICAPÉS HANDICAPÉS

RÉSIDENT ALTERNÉ

ENFANTS MINEURS DONT ENFANTS
OU HANDICAPÉS HANDICAPÉS

ENFANTS MAJEURS
CÉLIBATAIRESENFANTS
MARIÉSPERSONNES RECUEILLIES
HANDICAPÉESNOMBRE
DE PARTS
1.0

>>> Suite de votre avis

Impôt total avant crédits d'impôt.....

62236

CREDITS D'IMPOT, IMPUTATIONS

Crédits d'impôt.....

**Montant
déclaré**

569

**Montant
retenu**

569

- 569

Prélèvement forfaitaire déjà versé

sur revenus de capitaux mobiliers.....

938

938

- 938

Emploi salarié à domicile.....

1841

1841

- 921

Montant du crédit d'impôt calculé.....

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net.....

59808

PRELEVEMENTS SOCIAUX**Détail des revenus****CSG****CRDS****PREL SOC
CONT ADD
PREL SOL****CONTRIB
SALARIALE**Revenus fonciers nets ⁴⁵.....

191893

191893

191893

BASE IMPOSABLE.....

191893

191893

191893

Taux de l'imposition

8,20%

0,50%

6,80%

Montant de l'imposition.....

15735

959

13049

Total des prélèvements sociaux nets.....**29743**

Pour information :

Montant de CSG déductible sur revenus du patrimoine ⁴⁹ pris en compte
pour l'imposition des revenus perçus en 2017.....

9787

Suite en page suivante >>>

Vos démarches⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, payer et gérer vos contrats de prélèvement, déposer vos réclamations et **poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.**⇒ **Par courriel :** **Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr**⇒ **Par téléphone :** Votre centre prélèvement service, pour toutes questions sur le prélèvement à l'échéance ou sur le prélèvement mensuel : 0 810 012 034- Courriel : centre prélèvement service CS 69533 34960 MONTPELLIER CEDEX2
Le centre impôts service, pour des renseignements généraux : 0810 Impots (0810 46 76 87)*.
Votre centre des finances publiques pour toute autre question personnelle (coordonnées ci-dessous).⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (les horaires d'ouverture de votre guichet figurent à la rubrique « Consulter » de votre espace particulier) :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS BITERROIS - S.A.I.D. SERIGNAN
9 AVENUE PIERRE VERDIER - CS 10564 34537 BEZIERS CEDEX
Tél : 04 67 35 69 44

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

>>> Suite de votre avis				
TOTAL DE VOTRE IMPOSITION NETTE A RECOUVRER.....				89551
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵.....				184852
Informations indiquées pour mémoire				
Revenus déjà soumis aux prélèvements sociaux avec CSG déductible ¹⁹				4426
PLAFOND EPARGNE RETRAITE				
Le plafond disponible pour la déduction des cotisations d'épargne retraite versées en 2017, pour la déclaration des revenus à souscrire en 2018 est de :				
Plafond total de 2015.....		Déclar. 1		
		14899		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2014.....		3703		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2015.....		+ 3755		
Plafond non utilisé pour les revenus de 2016.....		+ 3804		
Plafond calculé sur les revenus de 2016.....		+ 3862		
Plafond pour les cotisations versées en 2017.....		= 15124		

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation depuis votre espace particulier sur **impots.gouv.fr** ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques, avant le 31 décembre 2019 (dans les conditions prévues aux articles R*190-1, R*196-1, R*196-3 du livre des procédures fiscales).

ETAT CIVIL ET ADRESSE

Nom : M THOMAS THIBAUT

Adresse d'imposition au 01/01/2017

9 IMP LES HAUTS DE SERIGNAN
34410 SERIGNAN

Déclarant 1 - Nom de naissance : THOMAS